

Image not found or type unknown



Date de référence pour calcul indemnités journaliereres

Par **Topaze14**, le **03/07/2012** à **09:30**

Bonjour,rnj'ai fait une rechute d'accident de travail en octobre 2011 mais tout d'abord sans arret de travail; puis arret de travail en décembre 2011rnJe vous remercie de m'indiquer quel est le mois de référence pour le calcul des indemnités journalieres: est ce le mois de septembre ou le mois de novembre?rnJe vous remercie pour votre réponsernCordialement